

La marche : vers une mobilité de proximité douce et apaisée

La marche : tous piétons !
Mardi 29 septembre 2020 - Hasparren

Simon CITEAU

Adjoint en charge des déplacements doux et du quartier Doulon-Bottière

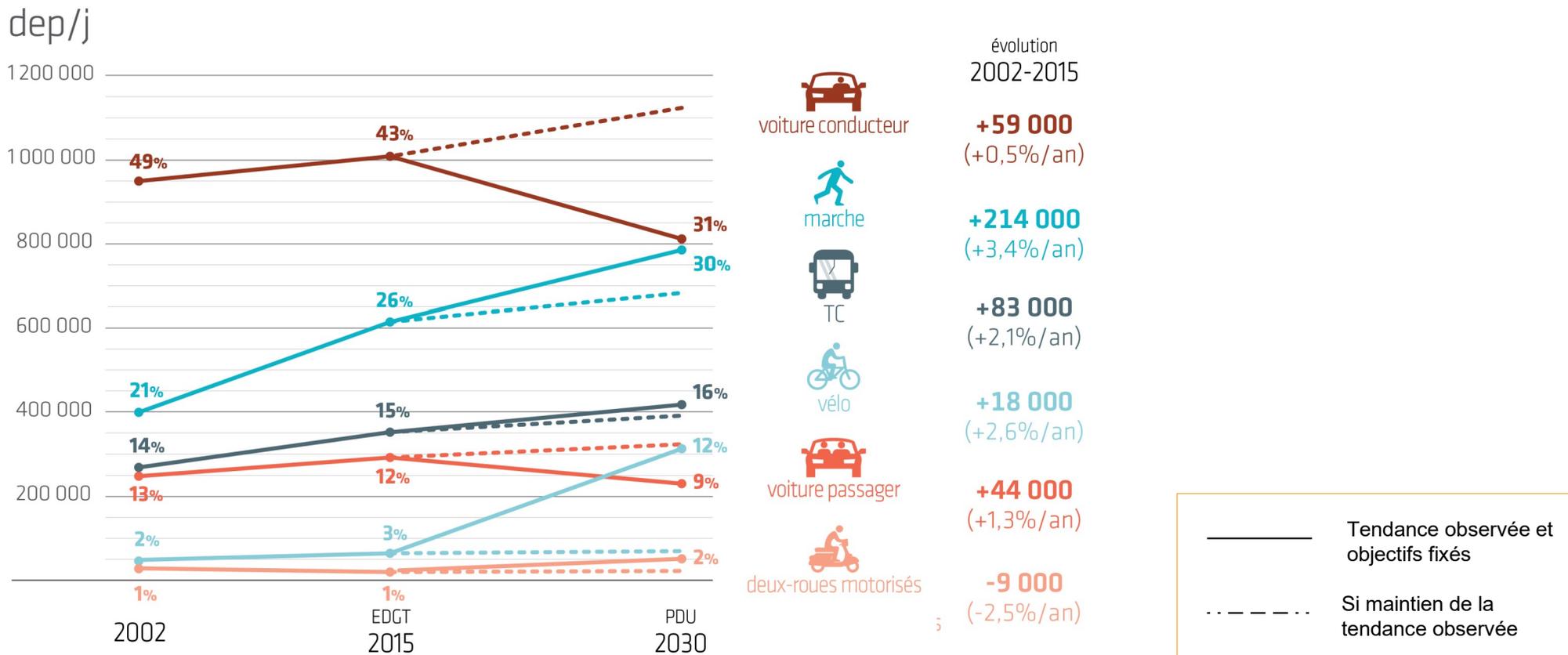


Plan de présentation

- **Éléments de contexte nantais – PDU**
- **Illustration d'actions réalisées dans le cadre de l'urbanisme tactique**
- **Zoom sur deux projets urbains dans le quartier Doulon – Bottière**
- **La ville du 1/4 d'heure**

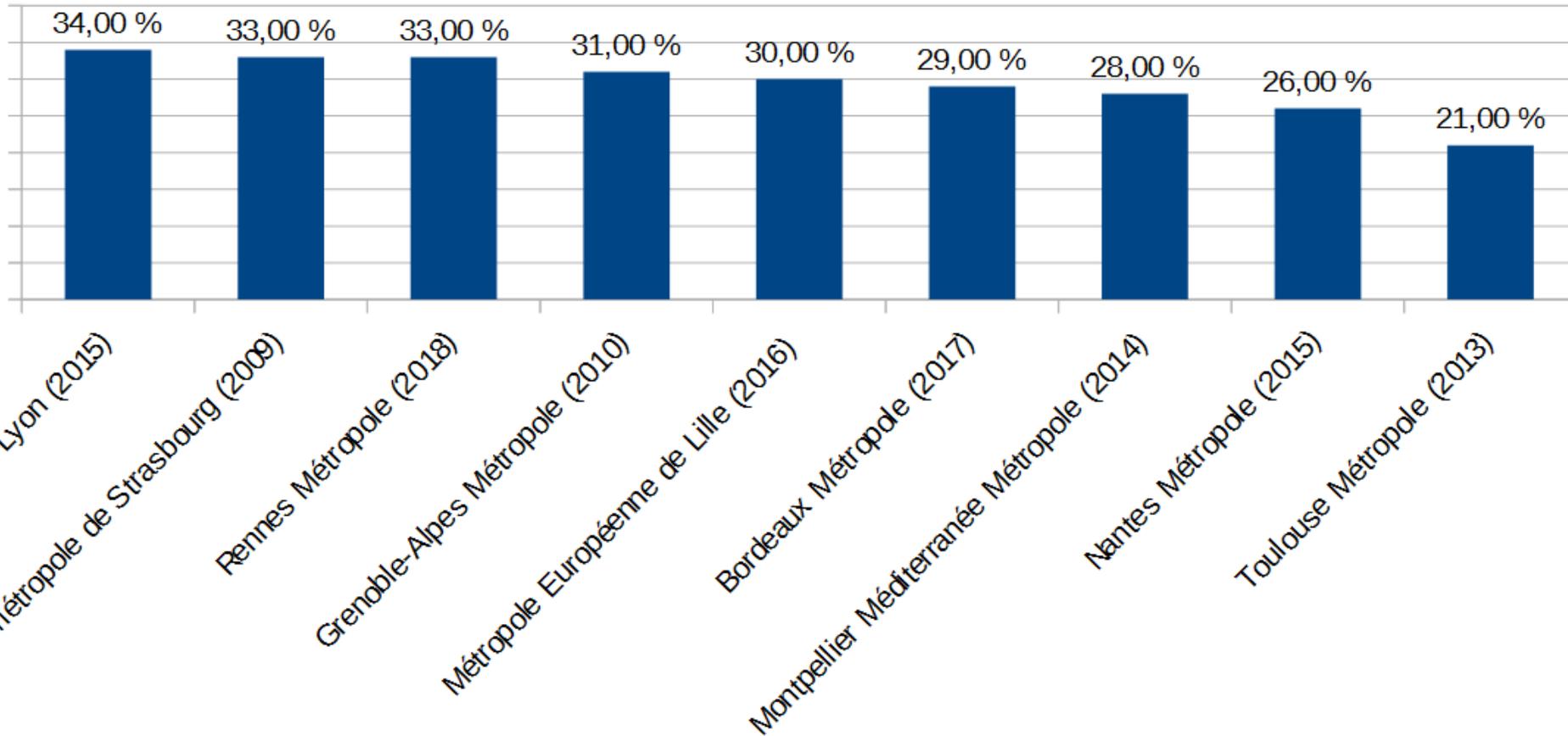
Constat 1 : une évolution forte des pratiques de mobilité mais qui ne se traduit pas encore sur les volumes

> pour la voiture, la réduction de la part modale ne s'est pas accompagnée d'une baisse du volume



Même si la marche enregistre la plus forte progression

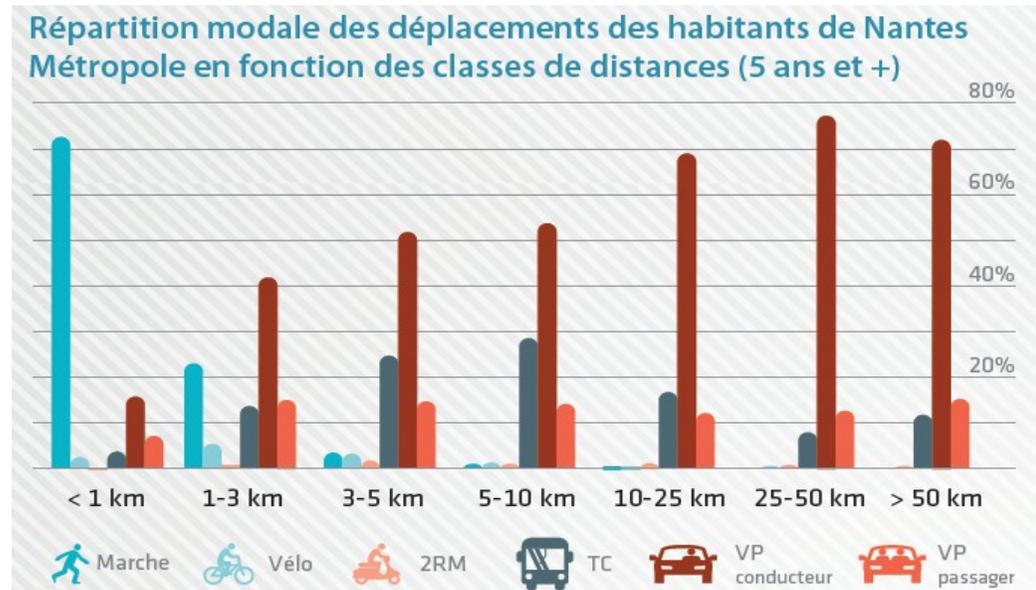
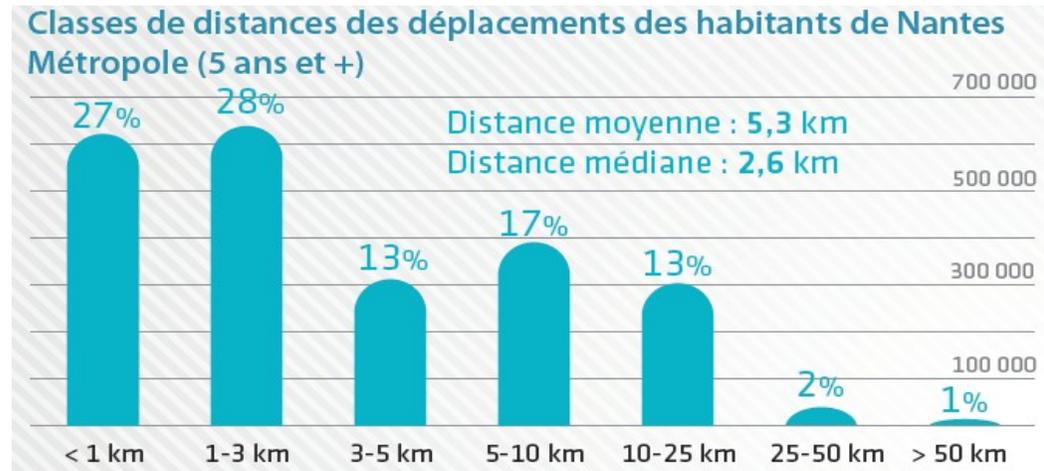
Constat n° 2 : la marche est plus faible comparativement à d'autres agglomérations



Constat n° 3 : 55% des déplacements font moins de 3 km, et 40% de ces déplacements sont réalisés en voiture (conducteur/passager)

Le potentiel du report vers la marche et le vélo est important (21 % des déplacements) :

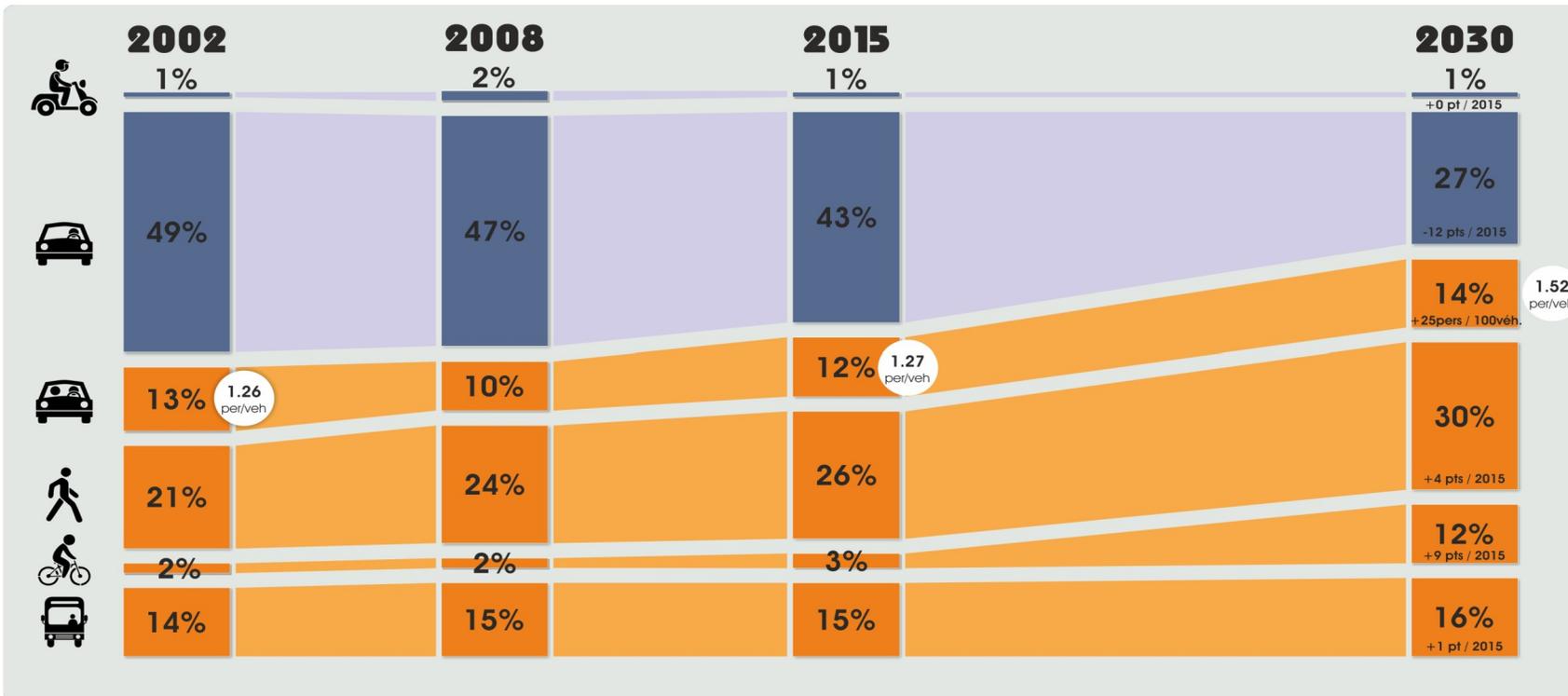
- > près d'un déplacement sur 4 de moins de 1 kilomètre et près d'un déplacement sur 2 entre 1 et 3 kilomètres sont réalisés en voiture conducteur
- > c'est sur la classe de déplacements entre 1 et 3 kilomètres que la voiture enregistre le plus grand nombre de déplacements



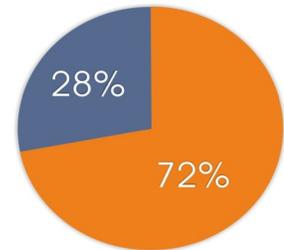
Une ambition forte :

=> 3/4 des déplacements en modes partagés ou actifs

=> 1/4 en modes motorisés individuels



PDU 2018-2027



PDU 2010-2015

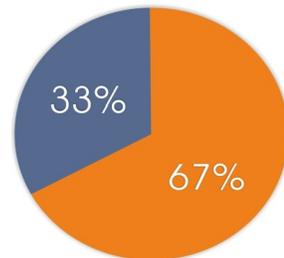


Illustration d'actions réalisées dans le cadre de l'urbanisme tactique



Zoom sur deux projets urbains du quartier Doulon – Bottière



Un quartier situé à l'est de Nantes :

- Plus de 34 000 habitants
- Une coupure urbaine liée au tramway / tram-train
- Proximité avec l'Erdre & La Loire non valorisée
- Traversé par le périphérique nantais
- Un des micro-quartiers le plus pauvre de France

Deux grands projets qui entrent en phase opérationnelle :

- Bottière-Pin Sec : Rénovation urbaine sur un quartier prioritaire => projet ANRU
- Doulon-Gohards : Extension urbaine => « La Ville Fertile »

Bottière-Pin Sec

Urbanisme des années 60/70 :

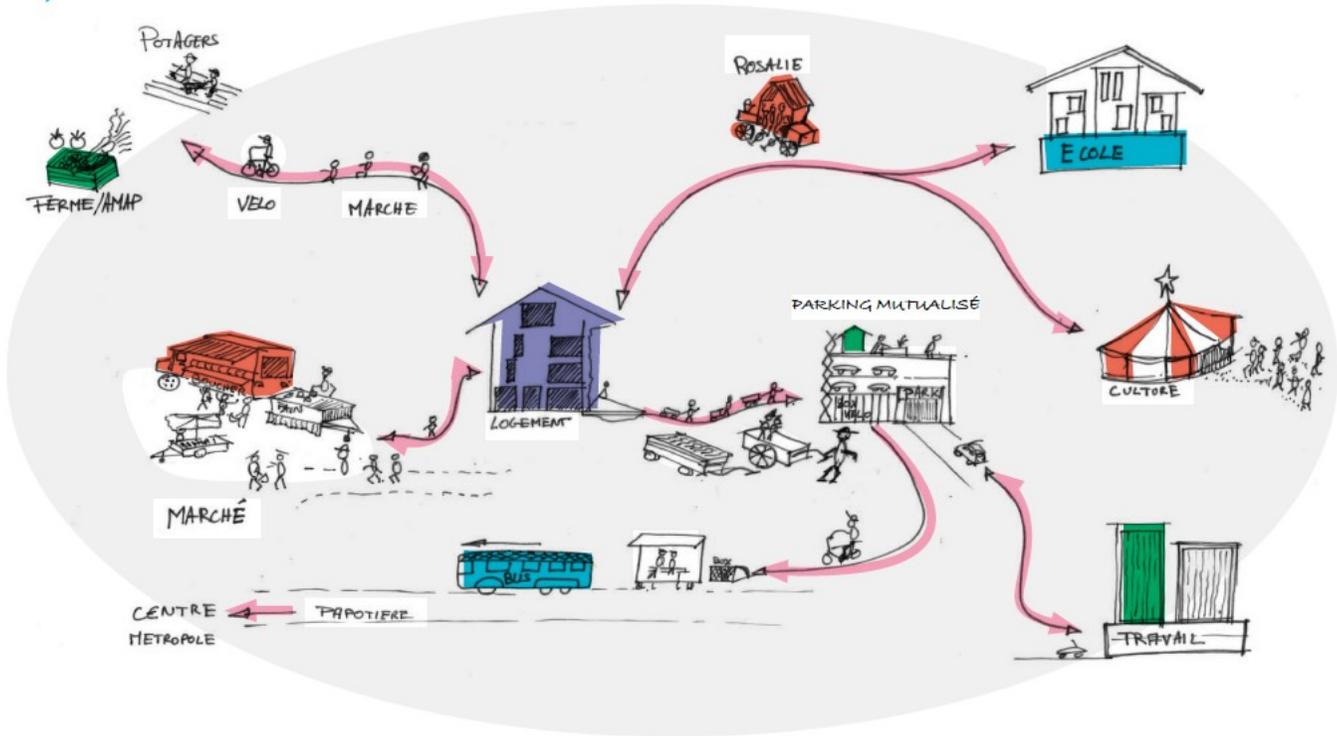
Plus de 85 % logements sociaux

Projet ANRU

Sentiment abandon renforcé avec le nouveau quartier voisin

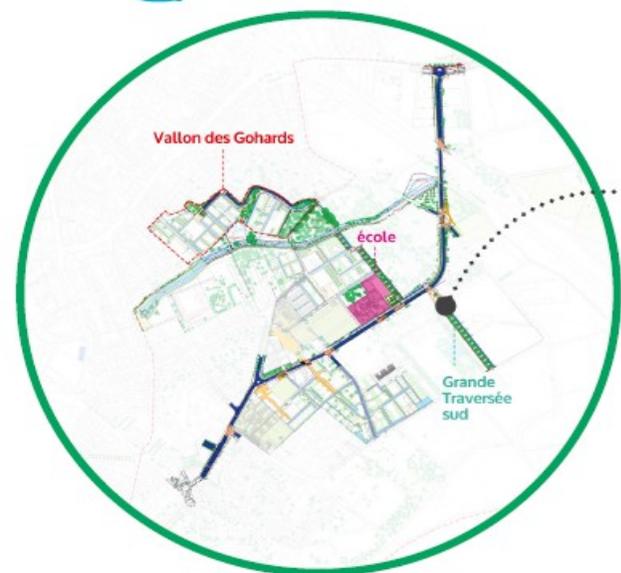


Vallon des Gohards : des espaces mutualisés



Doulon-Gohard : Une grande traversée pour rejoindre la Loire et l'Erdre

Requalification des espaces publics : la grande traversée sud



AVANT



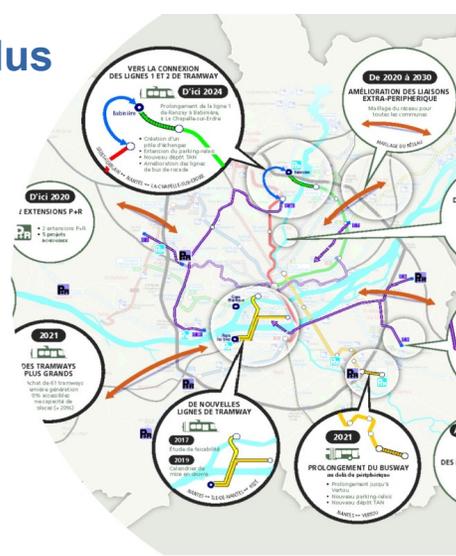
APRÈS



Merci de votre attention

Annexes

Des services plus performants



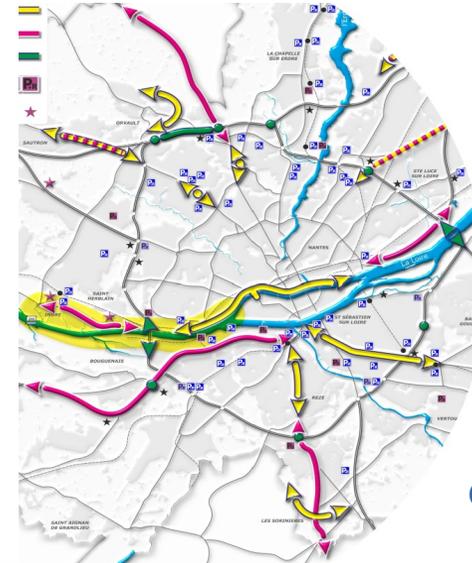
Une mobilité, de proximité, douce et apaisée

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les actions emblématiques 2018-2027 Quatre grandes affirmations



Une Métropole facile et connectée



Un usage plus « propre » et plus collectif de la voiture



Une mobilité de proximité douce et apaisée

- 70 % de la voirie apaisée (plans communaux ville apaisée et des déplacements doux)
- Ecomobilité scolaire
- Qualité de l'espace public (consolidation de la charte d'aménagement)
- Schéma directeur des aménagements vélo (itinéraires structurants, franchissements des infrastructures et cours d'eau, stationnement, ...)
- Schéma stratégique piéton

La proximité : priorité d'action

61% des déplacements sont réalisés dans la commune de résidence

55% des déplacements font moins de 3 km

40% de ces déplacements sont réalisés en voiture (conducteur/passager)



Les objectifs :

favoriser les déplacements de proximité :

- rapprocher lieux d'habitat, de services et d'emploi et mieux articuler le développement du territoire avec les services de mobilité (articulation des documents stratégiques),
- Améliorer la qualité des espaces publics
- Mieux partager l'espace public par la généralisation de la ville apaisée et développer des cheminements piétons et vélos plus sécurisés

La proximité : priorité d'action

Rapprocher lieux d'habitat, de services et d'emploi et mieux articuler le développement du territoire avec les services de mobilité

> forte articulation du PDU avec le Plan Local d'Urbanisme métropolitain et le Programme Local de l'Habitat : élaboration conjointe

- Construire une Métropole de proximité ou dite « des courtes distances »
 - Privilégier le développement urbain à l'intérieur du périphérique (là où l'offre de mobilité est plus dense et plus attractive), mixte à l'extérieur du périphérique, dans les centralités
 - Valoriser les pôles d'échanges comme lieux de développement urbain
 - Construire une métropole multipolaire organisée autour du réseau structurant de transports collectifs
 - Rendre attractifs les modes actifs par le développement d'un maillage urbain fin et continu

La proximité : priorité d'action

La généralisation des zones de circulation apaisées sur l'ensemble du territoire de la métropole – Objectif 70 % à 2027

- En 2020, la voirie apaisée représente environ 1220 kilomètres sur la métropole, soit 52% de la voirie totale (+ 640 km de linéaire en voirie apaisée entre 2015 et 2020 dont 320 km sur Nantes à partir du 31/08/2020 (mesure expérimentale pour accompagner le dé-confinement))
- Une concentration des aires piétonnes dans les centralités : le centre-ville de Nantes avec 24 ha en 2020 (0,7ha en 2000) et une Zone à Trafic Limité dans le centre-ville





■ Pourquoi un schéma stratégique piéton ?

- Identifie le cadre de l'action de la Métropole en faveur de la marche
- Conforte le caractère transversal de l'action
- Pose les principes stratégiques qui constituent le socle des actions
- Porte un changement de paradigme en termes de conception de l'espace public et de développement du territoire



▪ Les objectifs

Augmenter la marche et la conforter dans ses rôles divers (mobilité, santé publique, environnement, cohésion et lien social, etc.)

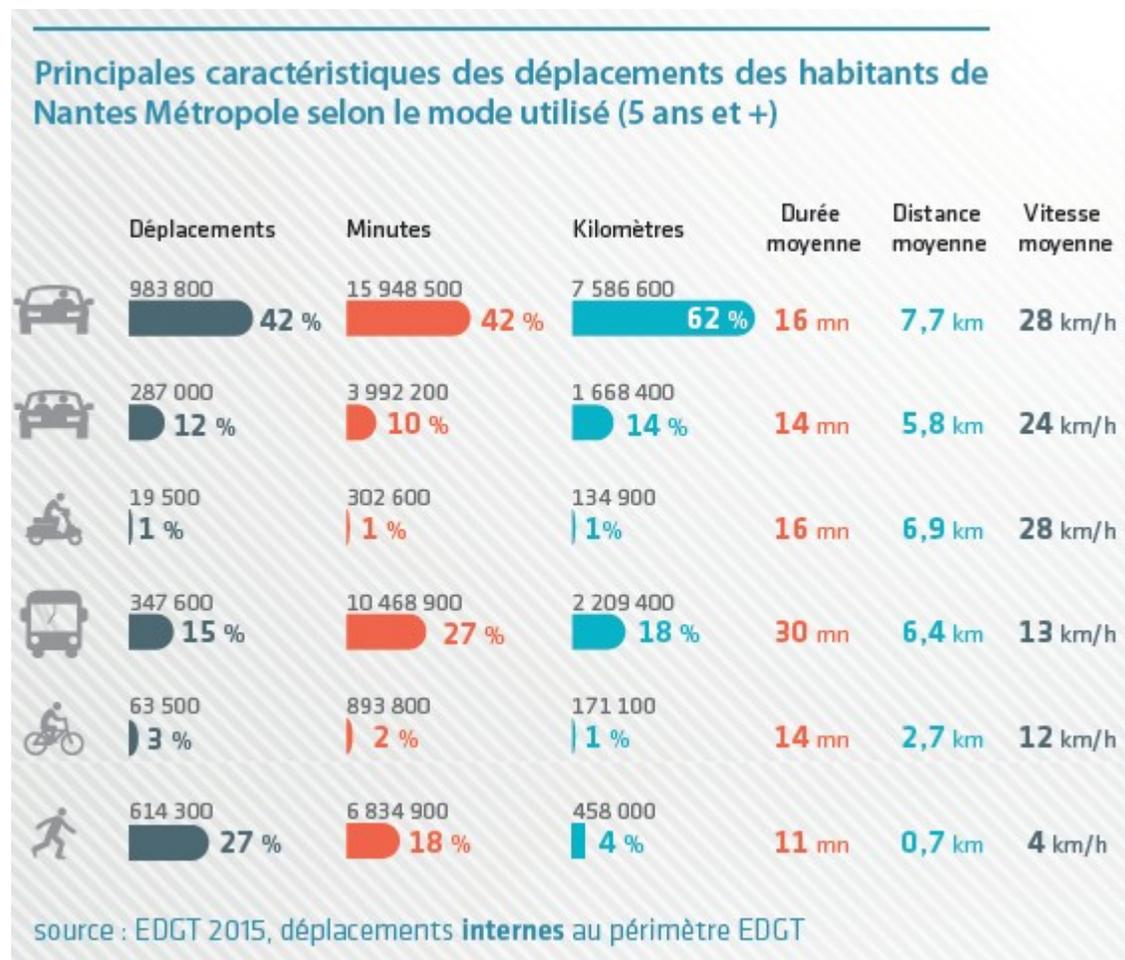
+ 4pts, de 26 % en 2015 à 30 % en 2030

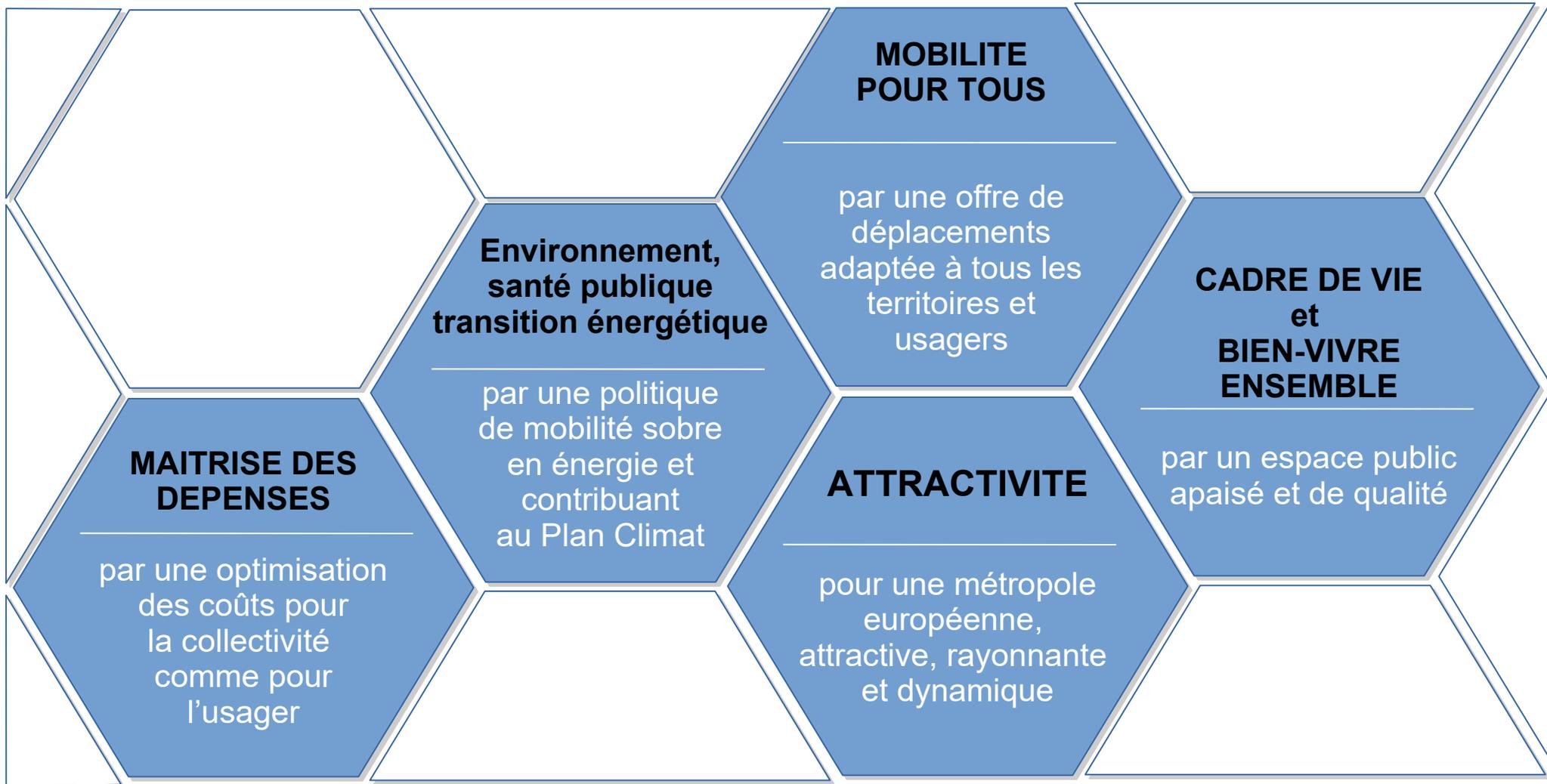
Les objectifs opérationnels

- Favoriser les déplacements de courtes distances et développer le maillage piéton ;
- Donner sa place au piéton sur l'espace public ;
- Garantir l'équité d'usage des espaces publics, l'accessibilité des espaces publics ;
- Réduire les accidents impliquant un piéton et leur gravité ;
- Améliorer la qualité des espaces publics et des ambiances urbaines ;
- Valoriser la marche et inciter au report modal



- **Constat n° 4 un budget temps et distance de la marche encore en deçà des recommandations de l'OMS (30 mn de marche active)**





5 orientations stratégiques à l'horizon 2030 :

- Innovation et changement de comportement de mobilité
- Articulation des politiques urbaines et de déplacements
- Agencement et qualité de l'espace public
- Renforcement la coordination des réseaux de déplacements
- Co-construction de la politique publique de déplacements

1 plan d'actions 2018-2027 :

16 fiche-actions

58 actions

Coût global sur 10 ans : **3,3 milliards €**

Coût pour Nantes métropole : **2,9 milliards €**